

CHARTRE COMITE CONSULTATIF COMITÉ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOCITOYENNETÉ (CEDEC)



OBJET

Le Comité Environnement et Développement de l'Eco-Citoyenneté (CEDEC) a été créé pour favoriser la participation des citoyens à la prise en compte de ces thématiques dans la commune. Il est composé d'élus et de citoyens et réalise régulièrement des actions et des manifestations en lien avec l'environnement, le développement durable : jardins collectifs, jardins partagés, plan vélo, biodiversité, économies d'énergie, plantations dans l'espace public, gestion des déchets, amélioration du cadre de vie, ...

Ce comité forme des **groupes de travail** pour porter une ou plusieurs actions/projets. Des citoyens, des associations, des agents, des élus peuvent y participer à la hauteur de leurs envies et compétences et dans le respect du cadre et des objectifs fixés.

COMPOSITION

Le CEDEC a été constitué par délibération n°D2020-31AG du 25 juin 2020 puis par délibération n°D2020-113AG du 17 décembre 2020, avec les membres suivants :

Membres du conseil municipal : GREGOIRE Philippe, HALBEDEL Sandrine, MICHEL Béatrice, MORFIN Gérard, THOMANN Sandra

Personnalités extérieures au conseil municipal : BOUAZIZ Fatima, BUSCAINO Valérie, EPTING Walter, HAURILLON Antoine, HUGOUNENC Sabine, MARCH Philippe, VILCOQ Véronique

Monsieur le Maire a confié, conformément aux dispositions législatives en vigueur, à Mme HALBEDEL Sandrine la présidence de ce comité. A noter qu'il est proposé que ce Comité soit co-animé par Sandrine HALBEDEL et Sabine HUGOUNENC.

ORGANISATION

Les travaux sont conduits en Groupe de travail sur les différents projets. Ces Groupes de travail sont ouverts à l'ensemble des habitants du village. Les réunions de travail sont programmées en fonction des besoins et au rythme que le groupe aura défini. Il est prévu une possibilité de télé-participation pour ceux qui le souhaitent.

Le CEDEC opère un suivi régulier des groupes de travail lancés (mensuel) et rencontre l'ensemble des élus régulièrement pour échanger sur les thématiques abordées.

Le CEDEC définit l'agenda de mise en œuvre des projets en fonction du programme municipal, de la disponibilité et de l'investissement des personnes porteuses des projets.

FONCTIONNEMENT

Chaque groupe de travail formalise et suit l'avancée de ses projets au moyen d'une fiche de suivi de projet qui précise les éléments suivants : *pilote, personnes associées, contexte, description de l'action, calendrier prévisionnel, résultats attendus de l'action, budget prévisionnel, avancement à date, contraintes, opportunités, pistes d'amélioration.*

Les référents citoyens de chaque groupe et/ou de l'équipe municipale actualisent les fiches préalablement à chaque comité consultatif soit via les référents, soit en direct, le cas échéant.

Les référents citoyens préparent le Comité consultatif : ordre du jour, relance préalable, envoi de documents ...

En séance est fait le bilan à date de l'avancée des actions, la mise à jour de la programmation des projets à venir et la désignation des référents par projet.

Les décisions sont prises au consentement mutuel ; en cas de désaccord entre les membres, les propositions sont revues jusqu'à faire consensus à l'ensemble du comité.

Les référents citoyens mettent à jour les tableaux de suivi et préparent une synthèse pour communication au grand public après validation de l'ensemble du comité.

OUTILS DE COMMUNICATION ET DE SUIVI

Site internet de la Ville de Meyrargues : on trouve une page Comités Consultatifs, avec une page dédiée au CEDEC

Cette page permet de suivre les actions engagées, de recueillir les contributions et d'accéder à des fiches de suivi de projet.

Les « fiches de suivi projet » sont rédigées par les groupes de travaux et validées par le comité. Deux versions sont éditées : une pour les membres du groupe de travail et une autre plus synthétique pour le grand public mise à disposition sur le site.

Listes de diffusion par mail, qui permettent la communication sur les actions :

- une liste pour échanges entre les membres du comité consultatif
- une plus large pour une newsletter régulière aux personnes qui s'intéressent aux thématiques traitées
- une adresse mail pour contacter le comité cedec@meyrargues.fr

La cellule communication de la mairie peut relayer librement les communiqués sur ses médias : Facebook/BIM/site/panneau électrique et affichage public.